RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 25209
Numéro SIREN : 443 533 070
Nom ou dénomination : VALTECH TRAINING

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2019 sous le numéro de dépôt 55759



20190557592017

DATE DEPOT : 03/07/2019

N° DE DEPOT : 55759

N° GESTION : 2014B25209

N° SIREN : 443533070

DENOMINATION : VALTECH TRAINING

ADRESSE : 148 rue de Courcelles 75017 Paris

MILLESIME : 2017

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
05 JUIL. 2019
Sous le N° : 55759

VALTECH TRAINING
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 148 rue de Courcelles, 75017 Paris
443 533 070 RCS Paris

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
Du 29 juin 2018

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

L'an deux mille dix-huit
Le 29 juin
A 14h00

Monsieur Sebastian Lombardo, agissant en qualité de Président et Directeur Général de la société Valtech SE, associé unique de la société VALTECH TRAINING.

Prend les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice,
- Affectation des résultats,
- Quitus à donner au Président,
- Pouvoirs.

Préalablement aux décisions, le Président de Valtech Training, Valtech SE, représentée par Sebastian Lombardo, donne lecture du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Sebastian Lombardo, ès qualité, prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'associé unique approuve de ce fait toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

La perte de l'exercice de(1 231 276) euros,
en totalité au poste « Report à Nouveau» qui ressort à(2 435 398) euros,
et le poste « Report à Nouveau » est ainsi porté à :.....(3 666 674) euros.

L'assemblée générale prend acte, en application de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (Article 243 bis du Code Générale des Impôts), qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la société.

VALTECH TRAINING
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 148 rue de Courcelles, 75017 Paris
443 533 070 RCS Paris

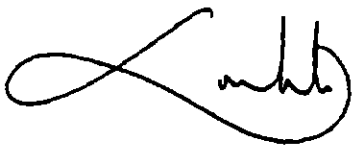
TROISIEME DECISION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'associé unique donne quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée des présentes à l'effet d'effectuer les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent procès-verbal.



Sebastian Lombardo
Pour Valtech SE
Président de Valtech Training

VALTECH TRAINING
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 148 rue de Courcelles 75017 Paris
443 533 070 RCS Nanterre

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2018

1. Faits marquants

Les prestations données par Valtech Training se sont arrêtées en 2017.
L'ensemble des salariés a été licencié au motif de licenciement économique dans l'exercice 2017.

2. Activité et résultats de l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires net de l'exercice est de 680 797 € contre 3 069 731 € au titre de l'exercice précédent. Compte tenu des autres produits pour 1 025 € et des reprises sur provisions pour 536 €, le total des produits d'exploitation s'élève à 682 358 €.

Les différents postes sont les suivants :

- Autres achats et charges externes 659 379
- Impôts, Taxes et versements assimilés 4 771
- Salaires et traitements 462 415
- Charges sociales 170 495
- Dotations aux amortissements sur immobilisations 12 041
- Dotations aux provisions sur actif circulant 4 260
- Dotations aux provisions pour risques et charges
- Autres charges d'exploitation 27

L'exploitation a ainsi engendré un résultat négatif de 631 030 €.
Compte tenu d'un résultat financier nul, d'un résultat exceptionnel négatif de 600 246 € dû à une provision pour litige de 610 351 €, d'un impôt sur les sociétés de 0 €, le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 1 231 276 €.

3. Règles et méthodes comptables

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon des principes identiques à ceux de l'exercice précédent.

4. Affectation des résultats

Il est proposé d'affecter le perte de l'exercice, soit (1 231 276) €
- au compte de report à nouveau qui est de (2 435 398) €
- serait ainsi fixé à (3 666 674) €

5. Dividendes antérieurs

Conformément à l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code Général des Impôts), la société déclare qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la société et qu'aucun versement de dividendes n'est envisagé au titre de l'exercice clos.

6. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquiès du Code Général des Impôts, il est rappelé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses visées à aux articles 39-4 et 39-5 du même Code, non déductibles du résultat fiscal.

7. Activité en matière de recherche et de développement

La société n'a enregistré aucune dépense de Recherche & Développement en 2017.

8. Filiales et participations

La société ne détient aucune participation dans le capital d'autres sociétés.

9. Antériorité des dettes fournisseurs

A la clôture de l'exercice, l'échéancier du poste fournisseur se détaille comme suit :

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 318 645	3 318 645		

10. Convention visée par l'article L. 227-10 du Code de commerce

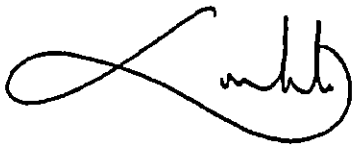
Aucune convention n'a été signée entre la Société et son dirigeant et aucune convention qui aurait pu être conclue antérieurement à l'exercice clos n'a été en vigueur au cours de l'exercice clos.

11. Approbation des comptes — Quitus

Lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 28 juin 2018, il sera demandé à l'associé unique d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés, de donner quitus entier et définitif à votre Président.

12. Situation de la société, perspectives d'avenir

Aucune activité prévue en 2018.



Sebastian LOMBARDO
Pour Valtech SE
Président de Valtech Training



VALTECH TRAINING

Société par Actions Simplifiée

148, rue de Courcelles
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL

VALTECH TRAINING

Société par Actions Simplifiée

148, rue de Courcelles
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associé unique de la société VALTECH TRAINING

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VALTECH TRAINING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. La note 1. « règles générales et principes comptables » de l'annexe aux comptes annuels fait état du contexte dans lequel les comptes annuels ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de votre société au regard du contexte dans lequel les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adresses a l'associe unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris La Défense, le 27 juin 2018

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Didier Obrecht

VALTECH TRAINING

SAS AU CAPITAL DE 50 000 EUROS

SIEGE SOCIAL :

148 rue de Courcelles

75017 Paris

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

BILAN - ACTIF 1
BILAN - PASSIF 2
COMPTE DE RESULTAT 3
1 – REGLES GENERALES ET PRINCIPES COMPTABLES 4
2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 5
3 - ACTIF IMMOBILISE 5
4 - ACTIF CIRCULANT ET DETTES 6
5 – PROVISIONS 8
6 – COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF 9
7 - PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER 9
8 - EFFECTIF 10
9 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES 10
10 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE 10
11 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 11
12 – CAPITAL SOCIAL 11
13 - ENGAGEMENTS POST CLOTURE 12
14 – EVENEMENTS POST CLOTURE 12

BILAN - ACTIF

En euros	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	81 206	81 206	0	0
Autres immobilisations corporelles	76 900	74 945	1 955	13 996
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	**158 105**	**156 150**	**1 955**	**13 996**
Créances clients et comptes rattachés	54 280	12 856	41 424	375 000
Autres créances	607 058		607 058	543 005
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	616 794		616 794	654 177
Charges constatées d'avance	4 172		4 172	11 477
ACTIF CIRCULANT	**1 282 304**	**12 856**	**1 269 448**	**1 583 658**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**1 440 410**	**169 006**	**1 271 403**	**1 597 655**

BILAN - PASSIF

En euros	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Écarts de réévaluation	365 837	365 837
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 435 398	-1 937 272
Résultat de l'exercice	-1 231 276	-498 126
CAPITAUX PROPRES	**-3 250 837**	**-2 019 561**
Provisions pour risques	1 099 351	514 263
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 099 351**	**514 263**
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 318 645	2 913 462
Dettes fiscales et sociales	81 233	148 343
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 011	41 148
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	**3 422 889**	**3 102 953**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 271 403**	**1 597 655**

COMPTE DE RESULTAT

En euros	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises	0	528
Production vendue de services	680 797	3 069 203
Chiffres d'affaires nets	680 797	3 069 731
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	536	161 192
Autres produits	1 025	3 166
PRODUITS D'EXPLOITATION	682 358	3 234 089
Autres achats et charges externes	659 379	2 460 462
Impôts, Taxes et versements assimilés	4 771	23 766
Salaires et traitements	462 415	535 986
Charges sociales	170 495	200 271
Dotations aux amortissements sur immobilisations	12 041	19 257
Dotations aux provisions sur actif circulant	4 260	
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges d'exploitation	27	1 698
CHARGES D'EXPLOITATION	1 313 388	3 241 459
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-631 030	-7 370
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		234
Reprises sur provisions et transferts de charges		13 273
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
RÉSULTAT FINANCIER	0	13 507
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-631 030	6 137
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	25 263	287 373
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 158	277 373
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	610 351	514 263
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 600 246	-504 263
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	707 621	3 534 969
TOTAL DES CHARGES	1 938 897	4 033 095
BÉNÉFICE OU PERTE	-1 231 276	-498 126

1 – REGLES GENERALES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels et dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèse de base :
- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu pour la préparation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la société Valtech Training compte tenu du soutien financier garanti à la Société par sa société mère Valtech SE. Valtech SE assure le soutien financier de la Société en garantissant de ne pas demander paiement des dettes intragroupe dans les 12 prochains mois et en assurant, lorsque nécessaire, les besoins de trésorerie et de financement à Valtech Training, pour que la Société puisse faire face à ses engagements et poursuivre normalement son activité au cours des 12 prochains mois.

La présentation a été réalisée en privilégiant, comme les années précédentes, la mise en évidence des informations importantes.

Les principes comptables utilisés sont les suivants :

1.1. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte l'amortissement économique des immobilisations.

1.2. LES CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

Les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture, l'écart étant porté dans un compte de régularisation à l'actif ou au passif du bilan selon qu'il s'agit d'une perte ou d'un profit potentiel. Dans le cas d'une perte potentielle, une provision pour perte de change est constatée.

1.3. LES IMPOTS

VALTECH TRAINING est une société fiscalement intégrée au Groupe VALTECH. Cette dernière forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223-A du Code général des impôts. Chaque société calcule sa provision pour impôts sur la base de ses résultats fiscaux propres et VALTECH en tant que

tête du Groupe tient compte de ses résultats propres et de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale dans le cadre de la détermination du résultat fiscal de l'intégration.
La charge d'impôt est supportée par chaque société intégrée comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées, éventuellement par la société VALTECH, grâce aux déficits, sont conservées dans la tête de groupe et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

1.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et des activités extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence soit parce qu'ils surviennent rarement.

Le résultat exceptionnel est principalement constitué de frais de restructurations liés aux licenciements économiques et ruptures conventionnelles.

2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En Avril 2016, l'Union Européenne, principal client de Valtech Training, a lancé un appel d'offre pour mise en concurrence obligatoire du marché. Valtech training a envoyé son offre en mai2016 et la perte du marché lui a été notifiée par courrier daté du 14 Juillet 2016. Les prestations données par Valtech Training se sont arrêtées en octobre 2016.
L'activité de Valtech Training est par conséquent en déclin important, l'établissement de Toulouse a été fermé et les salariés ont été licenciés économiquement afin de se diriger vers une fermeture complète de la société.

3 - ACTIF IMMOBILISE

3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles constituées par des logiciels sont amorties sur trois ans en linéaire.
Les mouvements des immobilisations incorporelles et des amortissements au cours de l'exercice sont fournis par le tableau suivant :

Libellé	31-déc-16	Acquisitions	Sorties	31-déc-17
Logiciels	81 206	-	-	81 206
Immobilisations incorporelles	81 206	-	-	81 206
Logiciels	81 206	-		81 206
Amortissements des immo. incorporelles	81 206	-	-	81 206
Valeur nette comptable	0			0

3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les dépréciations des immobilisations corporelles ont été constatées sous forme d'amortissement calculé selon les modes et durées suivants :

POSTE D'IMMOBILISATIONS	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT
Agencements	Linéaire	9 ans
Matériel de bureau & mobilier	Linéaire	3 à 6 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Les mouvements des immobilisations corporelles et des amortissements au cours de l'exercice sont fournis par le tableau suivant :

Libellé	31-déc-16	Acquisitions	Sorties	31-déc-17
Installations générales	0	-	-	0
Materiel informatique et de bureau	76 900	-	-	76 900
Immobilisations corporelles	76 900	-		76 900
Installations générales	0			0
Materiel informatique et de bureau	62 904	12 041		74 945
Amortissements des immo. corporelles	62 904	12 041		74 945
Valeur nette comptable	13 996			1 955

3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2017, les comptes ne présentent plus d'immobilisations financières. En effet, les baux des locaux de Valtech Training ayant été résiliés, les dépôts et cautionnements ont été remboursés. Elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision afin de tenir compte de difficultés potentiellement identifiées à recouvrer ces sommes au terme des engagements liés à ces dépôts.

4 - ACTIF CIRCULANT ET DETTES

4.1. - CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

4.2. – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

La ventilation des créances et dettes à court et long terme, est fournie par le tableau suivant :

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	15 408	15 408	
Autres créances clients	38 872	38 872	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 633	1 633	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 642	2 642	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	559 442	559 442	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	22 753	22 753	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	20 589	20 589	
Charges constatées d'avance	4 172	4 172	
TOTAL GÉNÉRAL	**665 510**	**665 510**	

Le montant du CICE à recevoir au titre de 2017 s'élève à 2 311 €
Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi figure en moins des charges de personnel, conformément à la Note d'information ANC du 28 février 2013. Cette créance ne constituant pas un produit imposable, il a été déduit extra-comptablement dans le calcul du résultat fiscal. Ce crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés,

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Auprès des établissements de crédit :				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 318 645	3 318 645		
Personnel et comptes rattachés	16 188	16 188		
Sécurité sociale et autres organismes	43 972	43 972		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	21 072	21 072		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	23 011	23 011		
TOTAL GÉNÉRAL	**3 422 889**	**3 422 889**		

5 – PROVISIONS

En euros	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges	0			0
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	514 263	610 351	25 263	1 099 351
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**514 263**	**610 351**	**25 263**	**1 099 351**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				0
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	9 132	4 260	536	12 856
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**9 132**	**4 260**	**536**	**12 856**
TOTAL GÉNÉRAL	**523 395**	**614 611**	**25 799**	**1 112 207**

6 – COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF

6.1. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant pour un total de 4.172 euros.

6.2. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont nuls.

7 - PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Les produits à recevoir à la date de clôture sont répartis de la manière suivante :

	31/12/17	31/12/16
Clients factures à établir	958	43 113
Produit fiscal à recevoir	9 198	10 728
	10 156	**53 841**

La composition des charges à payer est la suivante :

	31/12/17	31/12/16
Fournisseurs factures non parvenues	59.023	72.075
Provision Congés à payer	16 158	27 400
Autres dettes sociales à payer	0	10 030
Taxes assises sur les salaires	4 696	6 164
Charges sociales sur dettes sociales à payer	7 594	17 592
Dettes fiscales à payer		
	87 471	**133 261**

8 - EFFECTIF

Pour un effectif à la clôture de l'exercice 2017 de 3 personnes, la répartition par emploi est la suivante :

	31-déc-17	31-déc-16
Cadres	1	7
Non Cadres	2	2
Total	**3**	**9**

La valorisation des engagements de retraite est effectuée à la fin de chaque période d'arrêté et tient compte, notamment de l'ancienneté et de la rotation du personnel par catégorie d'âge. Les engagements de retraite arrêtés au 31 décembre 2017 sont estimés à 3 milliers d'euros.

9 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	31-déc-17	31-déc-16
Titres de participations		
Créances rattachées aux participations		
Créances clients		
Autres créances		
Emprunt et dettes financières	0	0
Dettes fournisseurs	(3 199 080)	(2 768 495)
Autres dettes		

10 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société VALTECH S.E. a son siège social 46 Colebrooke Row N1 8AF LondonUnited Kingdom
Elle détient un établissement stable en France au 148, rue de Courcelles 75017 Paris, qui est l'entité consolidante du Groupe dont fait partie la société VALTECH TRAINING.

11 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	EN €
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice précédent	-1 521 435
Affectation du résultat	-498 126
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	- 2 019 561
Variation des capitaux propres	0
Résultat de l'exercice	-620 925
Capitaux propres au bilan de clôture	-2 640 486

12 – CAPITAL SOCIAL

La composition du capital social peut être synthétisée de la manière suivante :

	Nombre	Valeur Nominale
Actions composant le capital social au 1er janvier 2017	**400**	**125**
Actions émises pendant l'exercice	0	0
Actions remboursées pendant l'exercice	0	0
Actions composant le capital social au 31 décembre 2017	**400**	**125**

13 - ENGAGEMENTS POST CLOTURE

La société mère Valtech SE a rédigé une lettre qui formalise le soutien financier qu'elle apporte à sa filiale Valtech Training pour les engagements pris par sa filiale.

Il n'y a pas d'engagements post clôture.

14 – EVENEMENTS POST CLOTURE

La société n'a plus d'activité et n'a plus de salarié depuis février 2018.